



# Carthago dilecta est

## Tunisie sailing week

# 2018

### Fiche d'inscription

Module A

Remplir, signer et envoyer au Circolo Velico Ventotene – E-mail: info@circolovelicoventotene.com

Inscription à la régate:

en équipage/en double;  en solitaire

Carthago Dilecta Est Roma/Fiumicino–Ventotene-Hammamet;

Tunisie Sailing Week Yasmine Cup

Tunisie Sailing Week Hammamet-Sidi Bou Said;  Tunisie Sailing Week Sidi Bou Said-Bizerte;

Nom du bateau \_\_\_\_\_ N° nautique \_\_\_\_\_  
Modèle \_\_\_\_\_ LHT/LOA (mt) \_\_\_\_\_ Année de lancement \_\_\_\_\_  
Chantier \_\_\_\_\_ Projet de \_\_\_\_\_  
Club nautique \_\_\_\_\_ Drapeau \_\_\_\_\_ Inscription \_\_\_\_\_  
Nominatif international \_\_\_\_\_ Assurance:  RCT -  Tous risques -  Autre  
Sponsor \_\_\_\_\_ Secteur d'activité \_\_\_\_\_ Lic. de publicité:  Oui;  Non  
Concours dans la catégorie:  ORC;  IRC;  Holiday Race/Rating Carthago;  Open-Record;  Carthago X 2;  Autre

#### Certificat de jauge

ORC \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_ Catégorie \_\_\_\_\_ GHP \_\_\_\_\_  
IRC \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_ Catégorie \_\_\_\_\_ TCC \_\_\_\_\_ BSF \_\_\_\_\_

#### Sans Certificat de jauge: Données supplémentaires nécessaires pour l'affectation du Rating Carthago:

LWL (mt) \_\_\_\_\_ M (mt) \_\_\_\_\_ LBM (mt) \_\_\_\_\_ Déplacement (ton) \_\_\_\_\_

LOA= Longueur hors tout, y compris Boma, Bompresi structurelles et annexes, à l'exclusion des gouvernails; LWL= Longueur de la ligne de flottaison; M= Hauteur de l'arbre Master Control bloc de la drisse de la grande voile à la table; LBM= Largeur du faisceau au maximum

Rouleur de foc:  Oui;  Non - Hélice fixe:  Oui (nombre d'hélices \_\_\_\_\_);  Non

Armateur \_\_\_\_\_ Carte Féd.de Voile N° \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ état \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Les soussignés demandent l'inscription pour le bateau indiqué ci-dessus et pour son équipage en tenant expressément acte que, en cas d'acceptation :

1. les organisateurs ne sont en aucun cas responsables de l'aptitude du bateau, des gréements et dotations, y compris ce pour la sécurité, de la capacité de l'équipage à affronter le parcours, des modalités de déroulement et des conditions météo marines de la régate.
2. l'équipage participe à ses risques et périls et accepte que le commandant soit le seul responsable de la décision de partir et de continuer la navigation à tout moment, conscient de devoir compter sur ses propres moyens.
3. les organisateurs, le comité de régate et le jury et tous ceux qui contribuent à l'organisation de la régate, n'assument aucune responsabilité, et par la signature de la présente ils sont déchargés de toutes responsabilités aussi en ce qui

concerne les éventuels dommages qui pourraient arriver au bateau ou à l'équipage, à terre ou en mer, relatifs à leur participation à la Régate.

Les soussignés déclarent également :

4. connaître les « Special Regulations Governing Offshore Racing » émises par l'ISAF notamment la 4ème Règle fondamentale du RCV ISAF Chp. 1 « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité ».
5. que leur bateau, équipage et gréements sont conformes au minimum nécessaire prévu par la régate.
6. que les "Special Regulations" ne se substituent pas mais au contraire complètent ce qui est prévu par les autorités gouvernementales, par les règlements de régate et par les règlements des associations de classe et système de jauge.

7. accepter de respecter les règlements prévus par le règlement et les instructions de régate en acceptant dès maintenant, sans réserve, la juridiction exclusive et les décisions des membres compétents prévus par la régate.

8. accepter de faire respecter aux sponsors des embarcations qui décideraient de développer des activités de communication et de promotion des zones destinées à la manifestation, la règle que les espaces publicitaires doivent être concordés et autorisés par le comité d'organisation ou par la personne qui s'occupe de la coordination et de la cession des droits de toutes les activités de communication des régates.

9. que, en cas d'acceptation par le comité d'organisation de la présente préinscription, ils s'engagent à consigner dans les délais la documentation prévue dans les « modalités d'inscription » et à payer le montant de l'inscription.

Les soussignés approuvent et confirment ce qui est écrit ci-dessus et en particulier les points (1), (2) et (3) aux sens des articles 1341, 1342 du code civil et autorisent le traitement des données personnelles, présentes dans les fiches de la régate, sur la base du D.L. 196/03 et aux seules fins d'informations inhérentes à la Régate.

Date \_\_\_\_\_ Signature de l'Armateur \_\_\_\_\_

Référent \_\_\_\_\_

Portable \_\_\_\_\_ e-mail \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_